



**Interview de  
Claude Molly-  
Mitton,  
Président de la  
Commission  
Service Public**

■ ■ ■ **Avec votre arrivée à la tête de la commission Service Public, un nouvel élan semble se dessiner. Quelles vont être les nouvelles orientations ?**

Avant tout, il est bon de rappeler que la commission Service public a été créée en 2004 par Thierry Bardonnaut, auparavant au ministère de la Défense, et que de nombreux travaux très utiles ont été réalisés sous sa présidence. Trois grands thèmes ont été abordés lors de ces précédentes années autour des normes comptables internationales (IPSAS), de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et du référentiel budgétaire. En somme, la commission s'était concentrée sur tous les aspects comptables et budgétaires. Depuis, j'ai repris les rênes de cette commission au nom de l'AIFE, qui a une légitimité certaine au regard de son rôle de pilote interministériel du projet Chorus. Le but est de relancer les activités, à travers une première réunion qui a eu lieu le 26 juin pour définir et élargir les missions et objectifs pour les 12 prochains mois.

**Qu'entendez-vous par élargissement ?**

Jusqu'à présent, la notion de service public pour l'USF se référait aux trois administrations : d'Etat, hospitalière et territoriale, auxquelles il faut ajouter les établissements publics, tels que le CNRS. Par exemple, nous avons jugé qu'il était nécessaire d'élargir, de façon systématique, le champ aux entreprises publiques comme EDF, déjà présentes dans d'autres commissions thématiques. En outre, nous souhaitons ouvrir ponctuellement nos groupes de travail à des entreprises privées, lorsque le sujet se révèle transverse. L'idée de travailler en bonne intelligence avec d'autres commissions sur certains sujets, permet d'éviter de doubler les réunions, quitte ensuite à aborder les spécificités des services publics à part. C'est le cas notamment, du rapprochement que nous allons effectuer avec la commission RH de manière à pouvoir bénéficier de sa longue expérience. Inversement, parmi les sujets que nous allons examiner, il est très probable que d'autres commissions seront intéressées par nos travaux.

**Pourrait-on résumer votre démarche à une volonté d'ouverture teintée de pragmatisme ?**

Bien que le parallélisme soit un peu osé, c'est un peu cela. Il s'agit dans notre sphère d'un choix adopté en séance plénière par tous les membres de la commission présents afin de déterminer, au cas par cas, les thèmes concrets susceptibles de toucher un nombre d'adhérents plus large. À titre d'exemple, nous lançons un groupe de travail, intitulé « gestion des biens immobiliers (RE) », qui concerne largement la sphère publique mais qui sera aussi ouvert aux grandes entreprises privées concernées (banques, assurances). Dans le même esprit, nous préparons le lancement d'un groupe de travail sur le thème « RH dans le secteur public » en coordination préalable avec la commission HR qui sera animé par Christian Garnier (Ministère de la Défense/DPMAT).

Lors de notre prochaine convention de Reims, nous organiserons trois ateliers sur des sujets qui répondent à des demandes d'information ponctuelles sur le retour expérience de l'IRD à propos de la gestion des frais de mission, la refonte des SIRH ministériels et la progicalisation des marchés publics. Nous prévoyons dès le mois de novembre, une réunion plénière pour traiter notamment de la conduite du changement dans le secteur public.

**Comment concevez-vous votre rôle de président de commission ?**

Dans mon esprit, et dans celui de l'association, le président de commission a essentiellement un rôle d'animateur et de coordinateur. En d'autres termes, cela signifie que chaque membre a le même poids pour définir les thèmes à étudier, la façon de les traiter et le temps à y consacrer. À cet égard, je profite de cette occasion pour rappeler les fondamentaux de l'association qui expliquent la progression continue des adhésions. Le premier concerne le partage des retours d'expériences, mais également celui des connaissances et des informations. La diversité des apports des uns et des autres constitue de toute évidence, la plus grande richesse de l'USF. Même si au moment de l'adhésion, la démarche est tout naturellement orientée vers le recueil d'informations, chacun découvre ensuite qu'il devient à son tour un vecteur de connaissances pour les autres. Le second se rapporte à l'échange des idées et au souhait de réfléchir ensemble sur des problèmes communs. Or, cette logique d'échange se heurte quelquefois à la frilosité des nouveaux entrants qui ont, a priori, le réflexe de la confidentialité par rapport aux concurrents qui pourraient se retrouver dans la même commission. Sur ce point, le secteur public a un avantage certain, car la notion de concurrence n'y existe pas et les différents membres sont culturellement et naturellement enclins à partager librement un maximum d'information et d'idées. Le troisième vise à nous positionner en tant qu'organisme privilégié pour obtenir en primeur des informations techniques ou marketing produit de SAP. Le quatrième se rapporte à notre force de proposition et de défense des intérêts communs vis-à-vis de l'éditeur. Plus globalement, notre rôle est d'apporter un éclairage sur les spécificités, les atouts et les contraintes de l'exploitation des outils SAP dans le cadre de la réponse aux grands enjeux de la modernisation du secteur public et du marché concurrentiel.

**Convention USF 2007 du 9 - 11 octobre**

Pensez à vous inscrire sur le site [www.usf.fr](http://www.usf.fr)



**Centre des Congrès de Reims**

80 exposants

70 ateliers de retours d'expériences

Programme disponible sur le site Web

**L'ENQUETE DE L'ÉTÉ sur la migration SAP Erp**, menée conjointement par SAP France, BearingPoint et l'USF, bât son plein. De nombreux éléments significatifs nous sont déjà parvenus. Ces résultats seront analysés sous forme d'une table ronde lors de notre prochaine convention d'octobre à Reims. Seule enquête de ce type réalisée auprès de l'écosystème SAP (éditeur, partenaires intégrateurs et sociétés clientes) elle met en évidence les différentes problématiques rencontrées par ces trois acteurs.

**Agenda des prochaines semaines**

- 06.09 : Groupe de travail Finance
- 11.09 : Plénière BI
- 12.09 : Plénière Automotive
- 13.09 : Plénière Technologie
- 13.09 : Plénière HR
- 25.09 : Groupe de travail Gestion de biens immobiliers (Real Estate)
- 26.09 : Groupe de travail HR / Service Public
- 27.09 : Groupe de travail Finance Audit SAP